SACS JAUNES

BAC ORDURES MÉNAGÈRES*
Ne concerne que la collecte en porte à porte

Calendrier de collecte 2023

CIRCUIT N°10

Pays de Mortagne

JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL		
D	1		M	1		M	1		S	1	
L	2	1	J	2		J	2		D	2	
M	3		V	3		V	3		L	3	14
M	4		S	4		S	4		M	4	
J	5		D	5		D	5		M	5	
V	6		L	6	6	L	6	10	J	6	
S	7		M	7		M	7		V	7	
D	8		M	8		M	8		S	8	
L	9	2	J	9		J	9		D	9	
M	10		V	10		V	10		L	10	15
M	11		S	11		S	11		M	11	
J	12		D	12		D	12		M	12	
V	13		L	13	7	L	13	11	J	13	
S	14		M	14		M	14		V	14	
D	15		M	15		M	15		S	15	
L	16	3	J	16		J	16		D	16	
M	17		V	17		V	17		L	17	16
M	18		S	18		S	18		M	18	
J	19		D	19		D	19		M	19	
V	20		L	20	8	L	20	12	J	20	
S	21		M	21		M	21		V	21	
D	22		M	22		M	22		S	22	
L	23	4	J	23		J	23		D	23	
M	24		V	24		V	24		L	24	17
M	25		S	25		S	25		M	25	
J	26		D	26		D	26		M	26	
V	27		L	27	9	L	27	13	J	27	
S	28		M	28		M	28		V	28	
D	29					M	29		S	29	
L	30	5				J	30		D	30	
M	31					V	31				

MAI			JUIN			JUILLET			AOÛT		
L	1	18	J	1		S	1		M	1	
M	2		V	2		D	2		M	2	
M	3		S	3		L	3	27	J	3	
J	4		D	4		M	4		V	4	
V	5		L	5	23	M	5		S	5	
S	6		M	6		J	6		D	6	
D	7		M	7		V	7		L	7	32
L	8	19	J	8		S	8		M	8	
M	9		V	9		D	9		M	9	
M	10		S	10		L	10	28	J	10	
J	11		D	11		M	11		V	11	
V	12		L	12	24	M	12		S	12	
S	13		M	13		J	13		D	13	
D	14		M	14		V	14		L	14	33
L	15	20	J	15		S	15		M	15	
M	16		V	16		D	16		M	16	
M	17		S	17		L	17	29	J	17	
J	18		D	18		M	18		V	18	
V	19		L	19	25	M	19		S	19	
S	20		M	20		J	20		D	20	
D	21		M	21		V	21		L	21	34
L	22	21	J	22		S	22		M	22	
M	23		V	23		D	23		M	23	
M	24		S	24		L	24	30	J	24	
J	25		D	25		M	25		V	25	
V	26		L	26	26	M	26		S	26	
S	27		M	27		J	27		D	27	
D	28		M	28		V	28		L	28	35
L	29	22	J	29		S	29		M	29	
M	30		V	30		D	30		M	30	
M	31					L	31	31	J	31	

SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE		
V	1		D	1		M	1		V	1	
S	2		L	2	40	J	2		S	2	
D	3		M	3		V	3		D	3	
L	4	36	M	4		S	4		L	4	49
M	5		J	5		D	5		M	5	
M	6		V	6		L	6	45	M	6	
J	7		S	7		M	7		J	7	
V	8		D	8		M	8		V	8	
S	9		L	9	41	J	9		S	9	
D	10		M	10		V	10		D	10	
L	11	37	M	11		S	11		L	11	50
M	12		J	12		D	12		M	12	
M	13		V	13		L	13	46	M	13	
J	14		S	14		M	14		J	14	
V	15		D	15		M	15		V	15	
S	16		L	16	42	J	16		S	16	
D	17		M	17		V	17		D	17	
L	18	38	M	18		S	18		L	18	51
M	19		J	19		D	19		M	19	
M	20		V	20		L	20	47	M	20	
J	21		S	21		M	21		J	21	
V	22		D	22		M	22		V	22	
S	23		L	23	43	J	23		S	23	
D	24		M	24		V	24		D	24	
L	25	39	M	25		S	25		L	25	52
M	26		J	26		D	26		M	26	
M	27		V	27		L	27	48	M	27	
J	28		S	28		M	28		J	28	
V	29		D	29		M	29		V	29	
S	30		L	30	44	J	30		S	30	
			M	31					D	31	

IMPORTANT : Présenter le bac à ordures ménagères ou les sacs jaunes **la veille au soir du jour de la collecte.**

GRILLE DE TARIFICATION REOM AU VERSO

Mieux trier : les bons gestes

EN VENDÉE TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

CITEO

EMBALLAGES À RECYCLER

- Emballages en plastique
- Emballages en carton
- Emballages en métal
- Pots de yaourt, pots de crème fraîche, boîtes et barquettes en plastique, sacs et films en plastique, capsules de café, gourdes de compote...

Pour connaître le jour de collecte des sacs jaunes, se référer au calendrier ci-dessus.

EMBALLAGES EN VERRE

- Les bouteilles et cannettes en verre
- Les bocaux de conserve
- Les pots

PAPIERS

- Les journaux
- Les feuilles blanches et de couleur
- Les enveloppes blanches
- Les prospectus et la publicité
- Les catalogues et magazines

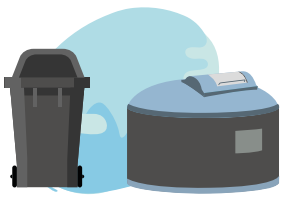

ORDURES MÉNAGÈRES

Les déchets n'entrant pas dans les autres catégories

Pour connaître le jour de collecte des bacs, se référer au calendrier ci-dessus.

DÉCHETS BIODÉGRADABLES

- Les déchets de jardin (feuilles, tailles, pelouse, fleurs fanées...)
- Les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café...)
- Les déchets de maison (plantes d'intérieur, essuie-tout, sciure...)

Pour se procurer un composteur, téléphonez au 02 51 63 69 29.

PENSEZ AU RÉEMPLOI

La Matériauthèque collecte des dons d'entreprises et particuliers de tous types de matériaux (bois, textile, cuir, gros œuvre, outillage, revêtement, quincaillerie, mercerie..) qui sont triés et revalorisés au sein d'une boutique solidaire à la Gaubretière.

Pour en savoir plus :

La Matériauthèque - Les Chantiers du Réemploi

LE CONSEIL

Pour vous aider à trier vos déchets, pensez à consulter Trivaoù sur *www.trivalis.fr* ou en *téléchargeant gratuitement l'application sur l'App Store et Play Store.*

Le compostage

un geste simple et pratique.

Épluchures de légumes, marc de café, coquilles d'œufs ou fleurs fanées... les déchets biodégradables représentent encore aujourd'hui **30%** du contenu des poubelles d'ordures ménagères. Regroupés, alternés et aérés, ces déchets vont alors se décomposer pour produire **en quelques mois du compost de qualité.**

Pour un compost réussi, voici quelques astuces :

- **Trouver le lieu idéal :** à proximité de la maison dans une zone plutôt ombragée
- **Varier les apports :** alternez entre les déchets verts et humides (restes alimentaires, fleurs fanées, etc.) et les déchets bruns et secs (branchages broyés, herbes sèches, feuilles mortes, etc.)
- **Aérer :** à l'aide d'une fourche, faire des "puits" d'aération
- **Contrôler l'humidité :** un compost pâle ou décoloré ? Il faut l'humidifier. Un compost qui sent mauvais est signe qu'il est trop mouillé, ajoutez alors quelques feuilles sèches.

Votre compost est arrivé à maturité lorsqu'il présente un aspect brun-noir et a une odeur de sous-bois. Vous pouvez alors l'utiliser pour semer, planter ou pailler.

Alors n'hésitez plus et compostez !

Pays de Mortagne

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
21, rue Johannes Gutenberg – CS 80055 - La Verrie
85130 CHANVERRIE

Tél : 02 51 63 69 29 • gestion-dechets@paysdemortagne.fr

www.paysdemortagne.fr

Pays de Mortagne

2023

Grille de tarification (R.E.O.M.)

La Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (R.E.O.M.) incitative finance le service de gestion des déchets ménagers du Pays de Mortagne.

Le montant de la R.E.O.M. incitative se base sur la production d'ordures ménagères mais finance l'ensemble du service de gestion des déchets :

- *Collectes en porte à porte et apports volontaires (ordures ménagères, emballages, papier et verre)*
- *Transport, valorisation et traitement de l'ensemble des déchets collectés*
- *Accueil et exploitation en déchetteries*
- *Achats et entretien de bacs, colonnes et composteurs*
- *Animations scolaires, sensibilisation et outils de communication*
- *Relation usagers : accueil, renseignements, réclamations, gestion des abonnements*

POUR LES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Les factures sont composées :

- d'une part fixe correspondant à l'abonnement annuel d'accès aux différents services de collecte,
- d'une part variable correspondant au nombre de levées des bacs et/ou d'ouvertures de tambours réellement effectuées.

TARIFS

Une grille de tarification a été établie pour chaque mode de collecte.

1 Collecte en porte à porte

Volume du bac individuel	Abonnement annuel d'accès au service	Prix d'une levée
80 litres	133,68 €	3,28 €
140 litres		5.74 €
240 litres		9,84 €

Accès occasionnels aux conteneurs semi-enterrés :

Volume du tambour	Prix d'une ouverture de tambour
40 litres	3,28 €
80 litres	6,56 €

2 Collecte en points de regroupement

Volume du tambour	Abonnement annuel d'accès au service	Prix d'une ouverture de tambour
40 litres	117,68 €	1,54 €
80 litres		3,08 €

QUELQUES CONSEILS POUR QUE LA COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES SE PASSE BIEN !

COLLECTE EN PORTE À PORTE

Les foyers résidant dans les parties agglomérées sont concernés par le mode de collecte en porte à porte et disposent d'un bac muni d'une puce électronique.

Bien positionner son bac :

- Le couvercle doit être fermé - Pas de sac au-dessus ou au pied du bac. Si le couvercle est ouvert (même de quelques centimètres), le bac ne pourra pas être collecté.
- Le logo doit être positionné face à la route.
- La distance entre 2 bacs ou entre un bac et un obstacle doit être au minimum de 30 cm.

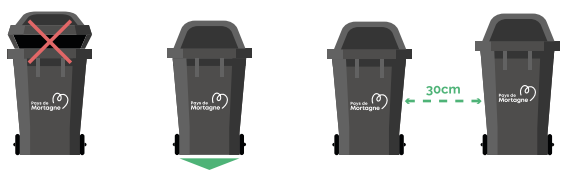

Si ces règles ne sont pas respectées, le bac ne sera pas collecté.

COLLECTE EN POINTS DE REGROUPEMENT

Les foyers résidant dans les écarts ou en habitat collectif sont concernés par le mode de collecte par conteneurs de regroupement et disposent d'une carte d'accès aux conteneurs.

Bien utiliser les conteneurs de regroupement :

Des conteneurs de regroupement sont installés à des points stratégiques sur les communes pour recueillir les déchets produits par les foyers. Chaque foyer concerné dispose d'une carte qui lui permet d'ouvrir tous les conteneurs de regroupement du territoire.

Les déplacements, le temps de nettoyage et la gestion des déchets déposés en dehors des bacs ou des conteneurs de regroupement **représentent un coût pour la collectivité.**

Chacun de ces dépôts sauvages est facturé 150 euros à l'usager identifié.

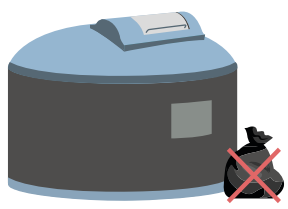

UN CHANGEMENT DANS VOTRE FOYER ?

En cas d'emménagement, de déménagement, d'une naissance ou d'un décès, que vous soyez locataire ou propriétaire, vous devez informer le service de gestion des déchets de ce changement de situation.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Vous pouvez contacter le service de gestion des déchets.

Pays de Mortagne

SERVICE GESTION DES DÉCHETS
21, rue Johannes Gutenberg
CS 80055 La Verrie – 85130 CHANVERRIE
Tél : 02 51 63 69 29
gestion-dechets@paysdemortagne.fr
www.paysdemortagne.fr

EN 1 CLIC

Suivez votre production de déchets sur www.ecocito.com

Une fois validé par le service de gestion des déchets, vous pourrez suivre votre compte : nombre de levées de bacs, nombre d'ouvertures de tambours, nombre de passages en déchetteries...